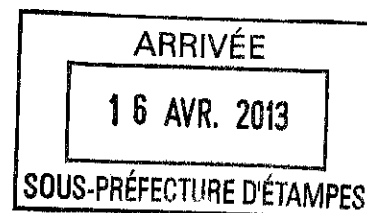


REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT ESSONNE



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de BOUVILLE - Séance du 12 avril 2013

L'an deux mil treize, le douze avril, à 20 h 30,
le Conseil Municipal de Bouville, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme RENAULT, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs RENAULT, MASSÉ, ARNOULT, MORICHON, CHAUVEAU, DE CACHELEU, DESHAYES, GOSNET, LANCHAS, SCHOENENWALD et VERNHES.

Étaient excusés : Mme DECLE, pouvoir à M.MORICHON
M. WEISS, pouvoir à M.MASSÉ
M. CALINAUD, pouvoir à M. LANCHAS

Mme CHAUVEAU a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 05 avril 2013

Nombre : Conseillers en exercice : 14
Présents : 11
Votants : 14

Délibération n° 2013-04-12-08

Attribution d'une subvention à l'association ADSE Saint-Escobille pour l'année 2013

Madame le Maire présente l'association ADSE-Saint Escobille et donne lecture du courrier de demande de subvention pour l'année 2013. Cette subvention se fait à hauteur de 1.00 € par habitant, sur la base de 628 habitants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le versement d'une subvention pour l'année 2013, à hauteur de 1.00 € par habitant, soit pour 628 habitants, 628,00 €.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Ginette RENAULT

